



# Edito

## Nouveau comité d'entreprise (CSE) et loi travail

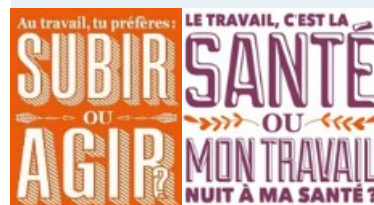
### NAO 2018

#### Dans ce numéro

Edito .NAO, CSE et Loi travail...1

Questions-Réponses DP.....2-3

Questions-Réponses CE.....4-5-6



**La loi travail** et les nouvelles LOI MACRON imposent à toutes les entreprises de négocier sur les prochains mandats de fusionner les instances représentatives que sont les DP, Le CE et le CHSCT en un CSE (Comité Social Economique). Cette nouvelle instance voulu par les patrons qui donne moins de pouvoir aux salariés et leurs élus devraient se négocier le plus tôt possible chez KDM. Une question à l'initiative d'une autre O.S. a soulevé une vraie problématique : Quand ferons nous les accords entérinant ces nouvelles procédures (normalement élections en fin d'année 2018). En effet il y a beaucoup de sujet à traiter dans cette fusion et la direction pense pouvoir traiter cela qu'à partir de septembre sachant que les accords doivent être signés au maximum un mois avant la date des élections.

L'impression est forte chez nous tous de penser que la direction veut négocier à minima et de fait, faire taire au maximum les syndicats sur ces points. Nous avons demandé en appui de l'autre OS de commencer les négociations en juillet faute de quoi nous serions éventuellement dans l'obligation de demander de repousser d'un an les mandats actuels sachant que nous avons jusqu'au 31 décembre 2019 pour instaurer le CSE.

**NAO 2018** — Les NAO sont terminées et ont été signées par deux organisations syndicales (CFDT et FO). Il était urgent de trouver un accord (Le meilleur possible) car la direction a volontairement fait trainer en longueur celles-ci pour que nous arrivions à des échéances courtes afin que nous ne puissions pas peser facilement dessus.

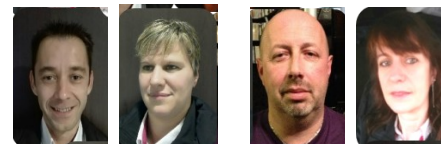
Nous aurons donc dès cette fin juin **une augmentation de 1% des salaires** avec rétroactivité au 1er mai (mise à jour en janvier 2019 sur inflation réelle). Une surprime d'intéressement de **270€00**, payé fin juillet pour tous et une prime type PFR (environ **135€00**) pour les CR en septembre. Le reste des NAO étant plus anecdotique nous vous proposons d'aller sur le site [www.CFDTDIVIA.net](http://www.CFDTDIVIA.net) pour voir l'accord complet dans la rubrique accord d'entreprise.

L'Equipe CFDT DIVIA

# Questions DP Mai 2018

Vos élus DP

Christophe Betty Patrick Sandrine



**Q : L4 :** Pourquoi l'éclairage public du terminus Actisud ne fonctionne-t-il toujours pas correctement ? (B)

**R :** Travaux prévus le 19 juin, en cours de réalisation.

**Q : L5 :** Feux tricolores Fillotte, Canzio et Quétigny ne prennent pas en compte correctement les bus après 20h00. (B)

**R :** Le contrôleur de carrefour a été changé et l'ancien programme de gestion n'a pas été remis. Il n'est pas acceptable dans l'état de fonctionner comme cela en effet.

**Q : L4 :** Terminus Epirey Cap Nord. Éclairage du terminus et poubelle, Pour quand ? (B)

**R :** Cela est en cours et l'éclairage est en cours de réception.

**Q :** Problème d'aiguillage (discordance fréquente sur Valmy (AG1), Quétigny ((AG1) et gare Foch (AG4) depuis plusieurs semaines, quand cela sera-t-il résolu ? (T)

**R :** Pour FOCH, les techniciens de voirie ont eu du mal à trouver la solution. Ce sont les connecteurs qui posaient problème. Pour Quétigny et Valmy ce sont les capteurs qui étaient à l'origine des panne. Ils ont été changés et un préventif sera effectué plus souvent.

**Q :** Pendant les travaux d'été à « Garibaldi », peut-on mettre les feux tricolores de « Fremiet » et « Drapeau » en dérangement afin de ne pas perdre trois à 4 minutes sur les cycles. (B, T)

**R :** Nous mettrons la vitesse à 15 km/h dans cette zone et adapterons le timing de la SLT. Pas de carrefour au clignotant.

**Q :** Zones travaux « Garibaldi » : Le barriérage a été effectué. La vitesse est-elle limitée ? Si oui peut-on régler la SLT pour que l'on puisse l'avoir à l'ouverture en fonction du TIV temporaire. (T)

**R :** Nous mettrons la vitesse à 15 km/h dans cette zone et adapterons le timing de la SLT. Pas de carrefour au clignotant.

**Q :** Couper les haies qui frottent sur le tram entre Carraz et Bourroches. (T)

**R :** Cela est prévu sur le réseau en semaine 24 et 25.

**Q :** Peut-on fournir les bons capteurs (aiguillage) aux mainteneurs voies afin de faire un dépannage de qualité, sur les aiguillages du réseau ? (A, T)

**R :** Les nouveaux moteurs d'aiguillage qui seront installés le seront avec des capteurs intégrés au système.

**Q :** PAIEMENT-VALIDATION par CB au tram : est-il logique que lorsque nous demandons à un client qu'il puisse faire une validation par CB au Tram, il le fasse et quand nous vérifions avec le C-One aucune validation d'enregistrée. (C.F.)

**R :** Il y a eu 3 mise à jour depuis ces incidents et cela devrait être bon à ce jour.

**Q :** Suite recrudescence de problématique sur le secteur du « MAIL » à Chenôve, qu'en est-il du point sécurité sur cette zone et en particulier avec les vacances et le « beau temps » approchant ? (Sec)

**R :** Une opération avait été menée le 18 mai, une autre est prévue dans l'été ou à la rentrée. Nous avons constaté la réalité du problème (comme si nous racontions des.....) pour nous cela dure depuis le début du tram sur ce secteur. La mairie est consciente des faits et des PIMMS ainsi que la médiation sont sur place fréquemment.

# Questions DP suite Mai 2018

**Q :** Tanneries : 11 mars 2017, 25 juin 2017, 11 février 2018, 9 juillet 2017, 11 février 2018, 28 mars 2018, 1<sup>er</sup> avril 2018, 29 avril 2018, 27 mai 2018 (dernier en date) sont les incidents répertoriés aux « TANNERIES », les agents ne supportent plus ce genre de désagréments et enjoignent l'entreprise à faire le nécessaire très vite. POINT urgent à faire. (Sec)

**R :** C'est un sujet très délicat, nous étudions comme nous l'avions proposé au CHSCT de mettre un agent de sécurité dans la première rame qui sort. Nous (CFDT) trouvons que ce n'est absolument pas la solution idéale mais un pis-aller en attendant que les autorités de sécurité fassent leur travail.

**Q :** Matériels AVSR quand arriveront-ils ? : C-One (en état et en nombre), véhicule de grande capacité (la « Pologne » est-elle aussi loin que cela... ? (C.F.)

**R :** Le matériel C-One fonctionne bien, nous allons pouvoir programmer les formations. Pour le camion le directeur d'exploitation viens d'apprendre que celui-ci était un « FORD ». Il vient de Pologne. On se demande s'il n'est pas reparti aux états unis et qu'il y a eu un Embargo..... Bref la communication entre les services va bien une fois de plus, six mois pour avoir un véhicule 9 places qui n'est pas encore arrivé.... Même le CE a pu en avoir un plus rapidement.

**Q :** Pourquoi les 5,6 et 7 juin de nombreux dysfonctionnement sont signalés au PCC sur les DAT de la T2 (impossible de payer en CB) à divers moments et qu'aucune réaction n'ai été faites rapidement ? Quand y aura-t-il un service digne de ce nom qui puisse réagir rapidement (trois jours trop long) ? (C.F.)

**R :** La problématique n'était pas chez KDM, mais aux prestataires de cartes bancaires. Résolus depuis.

**Q :** Est-il logique qu'un agent AVSR n'ai pas son permis D de validé (FCO) et qu'il ne puisse pas présenter son permis B à sa hiérarchie ? (C.F.)

**R :** ce n'est pas normal, nous sommes en cours de vérification de celui-ci.

**Q :** Lorsqu'un bus ou une rame tombe en panne et en général lorsqu'il manque des véhicules sur le réseau pour diverses raisons, y a-t-il une information faite dans les lignes considérés et sur les applications, site de l'entreprise (Android, internet classique et autres,...) ? (Mkt)

**R :** Nous faisons seulement des appels dans les véhicules lorsqu'il y a des impacts importants sur le réseau.

**Q :** Une prime de 150€ avait été promise aux salariés du pôle direction à la clientèle (Divia-servives), qu'en est-il ? (Mkt, Direction clientèle)

**R :** Cette prime n'a pas été promise mais seulement évoqué avec les agents de ce service.. Ce n'est pas à l'ordre du jour de 2018. Divia-service, les agents ont eu une augmentation de coefficient suite à des changements interne de fonctionnement fin de l'année dernière. EVIDEMMENT nous redemanderons cette prime aux prochaines NAO 2019.

**Q :** Demandons de vérifier les télévisions dans les salles de repos, elles ne fonctionneraient pas correctement (Debrosses toujours en panne). (G)

**R :** La télévision sera remplacé à Debrosses par le service maintenance. Nous vérifions celle du dépôt.

**Q :** Parking Darcy, le stationnement sera-t-il possible lors des travaux de celui-ci ? Sinon ou pourrons nous stationner nos véhicules ? (G)

**R :** En effet nous ne pourrons pas stationner, il faudra aller à Codorcet et appeler par la borne, l'agent Effia ouvrira pour les agents DIVIA.

**Q :** Où en est l'entretien des véhicules exploitation malgré les fiches de signalement qui sont faites.

**R :** Le directeur de la maintenance nous répond qu'il va revoir tout les véhicules en questions et faire faire les travaux.

**DATE DES PROCHAINS DP → 11 Juillet 2018**

# Questions CE Mai 2018

Vos élus CE

Françoise

Florent

Olivier



Q : Approbation du PV du CE du 28 mars 2018

R : Ils est approuvé

Q : Transmission des PV des CE des 3 et 23 mai 2018

R : Nous les regardons pour approbation

Q : Information de la Direction sur le Prélèvement à la Source ( « PAS » )

R : Une information va être transmise avec la fiche de paie du mois de juin. Il y aura trois types de taux

- Le taux du foyer.
- Le taux individualisé ( en fonction de chaque salaire du foyer).
- Le taux non personnalisé (il correspond à un taux pour un célibataire sans enfant qui sera de fait très élevé) ne pas prendre celui-là et voir avec le service des impôts très vite pour le changer si c'est le cas. Un élu demande à ce que la confidentialité soit réelle au sein du service paie. Le P.A.S. sera fait à partir de janvier 2019.

Q : Demandes relatives au futur prélèvement à la source :

- Anticiper le paiement des heures majorées du roulement RE avec la paie de décembre pour les favoriser avec la mise en place du prélèvement de l'impôt à la source.

R : Ce n'est pas possible car la paie se fait avec le mois suivant donc sur janvier.

- Favoriser les salariés qui partent en retraite en leur versant un acompte avant le 31 décembre

R : C'est automatique car la paie se termine un 31 décembre.

Q : La part patronale sur les IJ a-t-elle été changée?

R : Il n'y a pas de part patronale sur les I.J. Par contre l'écart entre les IJ reçus par l'entreprise et reversés aux salariés sur les AT et les MP sera recalculés et rendus aux salariés. Une erreur de paramétrage sur le logiciel groupe a été détecté.

Q : L'accord sur la prévoyance dénoncé est-il toujours respecté?

R : Oui il l'est. Nous aurons un début de négociation le 30 aout.

Q : Demande d'application de la note de service du 23 Avril 2015 et application de la loi du 16 Avril 2008 relative au fractionnement de la journée de solidarité

R : la direction répond que cela est 7h de solidarité et que le fractionnement peut être fait en cas de non possibilité de donner une journée entière (exemple des alternants qui font 5 fois 7h par semaine) le reste étant organisable en une journée, de fait c'est la direction qui choisi.

Q : Demande de la position de Keolis Dijon Mobilités sur les FLRS qui ne sont pas appliquées pour les salariés en TPT

R : Pour la direction les FLRS ne sont pas applicable aux malades. Les TPT étant en arrêt maladie cela est leur cas donc pas de récupération ou de paiement de leur FLRS.

Q : Dispositif Keolis Ethic Line :

- Information de la Direction sur la procédure d'alerte professionnelle de Keolis

R : Un guide va être distribué pour expliquer la problématique du « Lanceur d'alerte » et en particulier les crimes, délits et menaces qui en découlent.

- Le dispositif Keolis ETHIC LINE sera-t-il mis en place à Keolis Dijori Mobilités?

R : Tout va être regroupé au sein du groupe keolis.

# Questions CE (Suite) Mai 2018

Q :Point sur les recrutements et les embauches depuis la précédente réunion

R : Exploitation :

- Un responsable de groupe en cours de recrutement.
- Un technicien méthode (en externe, nous avons demandé que l'annonce passe en interne).
- Embauches Cr en cours nous essayons de faire pour un maximum pour début juillet et septembre..
- 12 intérimaires Bus pour les travaux d'été.

Maintenance :

- Gestionnaire de stock le salarié en CDD est passé en CDI.
- Le mainteneur bus en CDD est passé en CDI au 4 juin.
- Un mainteneur embauché au 25 juin.
- Le technicien courant faible toujours en recherche (depuis presque un an)

Marketing :

- Agence : intérim d'été.

Ressource humaine :

- Une nouvelle directrice des ressources humaines a été embauché. Elle vient du Groupe Kéolis et son affectation précédente était les RH maintenance et formation du réseau LYON. Elle sera présente en septembre et fera des apparition pendant l'été.

Q :Combien de salariés de Keolis Dijon Mobilités ont participé à la «Keolis Digital Academy» (1ère et 2ème sessions) ?

R : En tout 179 personnes l'ont fait soit 25 % des salariés., ce qui est un bon chiffre vis-à-vis de toutes les succursales Keolis.

Q :Keo'Life Week: combien de salariés de Keolis Dijon Mobilités ont participé à cette semaine et quelle est la répartition des salariés sur les différents type de sujets ?

R : 70 salariés sont venus se renseigner et en particulier sur le prélèvement à la source.

Q :Projet On'Dijon :

- Information de la direction

R : Le projet est finalisé à quasi 99,9%, seul un coût exorbitant le ferait avorter. En effet afin d'avoir une « VITRINE » Dijon métropole est prêt à dépenser plusieurs dizaines de millions d'euros afin que tout les PCC Dijonnais soient regroupés (PC Ville, PCC Divia, PC Police municipale,..) Un centre hyper sécurisé de la ville en fait.... Une fois de plus les habitants de la métropole vont payer « le gigantisme » de nos élus... pour un gain d'efficacité pas si nécessaire que cela.....

- Comment sera géré le déplacement du PCC à la rentrée 2019 chez « Teletech »?

R : Des groupes de travail vont être fait d'ici la fin d'année, sachant que l'AIV devra aussi se déplacer dans ce centre déporté.

Q : Mise en place organisation générale rentrée 2018 : qu'en est-il pour l'exploitation?

R : Il n'y a aucun impact sur la prochaine rentrée hormis la mise en place des deux nouveaux superviseurs.

Q :Est-ce que le dispositif KDM-Police peut être amélioré dans le cadre des contrôles de contrevenants mineurs?

R : Nous rencontrons le nouveau DDSP afin de vérifier que les procédures en place sont toujours d'actualité. En effet il est apparu récemment qu'il y aurait quelques « BUGS » dans celle-ci avec nos services

# Questions CE (Suite) Mai 2018

Q : Demande d'information sur les mises à jour des nouvelles versions du logiciel de vérification C-one

R : Nous avons un bon retour, cela a l'air de fonctionner et nous allons pouvoir déployer sur tout le parc.

Q : Demande à ce que les RD soient gérés de la même façon pour tous les roulements y compris les annualisés

R : NON, cela reste inchangé.

Q : Demande d'ouverture de négociation pour la mise en place du CSE

R : La direction souhaite faire une réunion le 12 septembre. A la demande des OS, nous sommes contre de commencer si tard. La direction propose de voir si l'on peut faire tôt mais n'a pas l'air de s'inquiéter. En effet, elle va aller au minimum comme l'a souhaité notre cher président de la république et afin de minimiser les OS. Nous répondons que s'il n'y a pas d'accord sur ces prochains mois nous demanderons de prolonger les mandats actuels sachant qu'il faut instaurer le CSE avant le 31 décembre 2019.

Q : Demande que la règle de majoration à 25% du temps de récupération sur sollicitation de l'employeur s'applique à l'ensemble de l'entreprise et notamment aux salariées des services techniques

R : Nous regardons pour les H.S. des services techniques A suivre.

Q : Les sous-traitants sont-ils soumis aux normes, notamment la norme ISO 14001 applicable à KDM?

R : Oui l'ensemble des contrats sont soumis à ces normes. Nous commençons à mettre en place la vérification de chacun des sous traitants pour savoir s'ils exécutent bien cela dans les normes demandées.

Q : Question ne relevant pas du Comité d'Entreprise:

⇒ Demande d'un retour d'expérience de la visite du congrès européen de la mobilité du 12 et 13 Juin 2018 Porte de Versailles

R : Nous y étions à deux titres pour le bus d'or où notre conducteur a fini 29ème sur 60 et en particulier pour la présentation de l'Open Payment de Dijon

⇒ Est-ce que la salariée de Keolis SA travaillant sur l'appel d'offre de Nancy dans un bureau au premier étage à l'Atelier, est recensée dans le registre des effectifs de l'entreprise?

R : Comme indiqué elle est de KEOLIS SA, donc NON.

## DATE DES PROCHAINS CE → 11 Juillet 2018



**5 BONNES RAISONS D'ADHÉRER À LA CFDT**

- Pour ne plus être seul sur son lieu de travail.
- Pour être informé sur ses droits.
- Pour être conseillé sur le plan professionnel et juridique.
- Pour être soutenu par la CFDT et soutenir la CFDT.
- Parce que le orange vous va si bien !



**1<sup>er</sup> SYNDICAT DANS LE SECTEUR PRIVÉ**

**Le syndicalisme change de visage**

**REJOIGNEZ-NOUS**



6



06.62.38.81.93 Vandenbroucke François

Délégués Syndicaux

06.79.76.88.81 Sorez Olivier

